



**2022/0212(BUD)**

6.10.2022

# **AVIS**

de la commission de la culture et de l'éducation

à l'intention de la commission des budgets

sur le projet de budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2023 –  
toutes sections  
(2022/0212(BUD))

Rapporteur pour avis: Morten Løkkegaard

PA\_NonLeg

## SUGGESTIONS

La commission de la culture et de l'éducation invite la commission des budgets, compétente au fond, à incorporer dans la proposition de résolution qu'elle adoptera les suggestions suivantes:

1. souligne qu'il faut continuer de soutenir les secteurs et les industries de la culture et de la création, ainsi que le secteur du sport, touchés par la pandémie de COVID-19 et ses conséquences négatives à long terme, et s'atteler d'urgence aux nouvelles priorités liées à la guerre en Ukraine, notamment en revoyant à la hausse l'aide apportée aux apprenants, aux enseignants, aux artistes, aux travailleurs du secteur de la culture, aux journalistes et aux ONG ukrainiens;
2. estime, sur ce point, que le budget de l'Union devrait prévoir une augmentation notable de 200 millions d'EUR, par rapport au projet de budget, des crédits du programme Erasmus+ au cours de l'exercice 2023 afin que les systèmes d'éducation et de formation puissent faire face aux nouveaux défis et que les élèves, les enseignants, les écoles, les organisations de jeunesse et les ONG puissent bénéficier de ressources suffisantes; estime en outre qu'une augmentation du budget garantit également la poursuite de l'écologisation et de la numérisation du programme Erasmus+ ainsi que de nouvelles mesures d'inclusion permettant la participation de plus de jeunes Européens défavorisés et de plus d'apprenants; insiste en outre sur l'importance de garantir un soutien approprié permettant de renforcer l'initiative «universités européennes», ainsi que le bon fonctionnement des alliances existantes, et de tirer parti des actions des Académies Erasmus+ des enseignants dans la perspective de nouveaux appels à propositions en 2023;
3. invite la Commission à veiller à la mise en œuvre pleine et entière des programmes de l'Union dans les domaines de la culture et de l'éducation en 2023; réaffirme la nécessité de veiller à ce que tous les programmes soient accessibles dans toute l'Europe, en particulier aux petites organisations, aux personnes vulnérables et aux personnes vivant dans des zones reculées, rurales et isolées; invite par conséquent la Commission et les États membres à viser une transition numérique juste et équitable des différents programmes et projets de l'Union, pour permettre à chacun de participer;
4. insiste en outre sur l'importance d'un soutien financier aux événements inclusifs qui promeuvent la visibilité des personnes handicapées dans la culture et le sport, comme par exemple les Jeux olympiques spéciaux de 2023;
5. rappelle que les colégislateurs se sont engagés à assurer un héritage durable pour l'Année européenne de la jeunesse 2022, notamment en prévoyant un financement suffisant, par les programmes pertinents de l'Union, pour la réalisation d'activités de suivi au cours des années à venir; souligne que la Commission devra présenter au Parlement, en temps voulu, les résultats de l'Année européenne de la jeunesse 2022;
6. demande également, conformément aux recommandations de la conférence sur l'avenir de l'Europe, l'intégration d'une perspective soucieuse des jeunes dans toutes les politiques pertinentes de l'Union ainsi que l'amélioration de l'éducation civique grâce

au renforcement des programmes et projets de l'Union qui soutiennent l'éducation concernant l'Union;

7. constate que les secteurs et les industries de la culture et de la création et le secteur du sport continuent de souffrir des conséquences de la pandémie de COVID-19; signale qu'outre les répercussions de la pandémie, ces secteurs sont confrontés à de nouveaux problèmes, tels que la hausse de l'inflation, la hausse des coûts de l'énergie et la perte de pouvoir d'achat qui en découle pour les citoyens de l'Union; souligne en outre que la guerre en Ukraine ne fait qu'aggraver la situation; demande par conséquent un renforcement du programme «Europe créative» pour apporter un soutien ciblé aux secteurs et aux industries de la création, dont les arts de la scène; insiste dès lors sur la nécessité de revoir à la hausse les crédits du programme «Europe créative» de 40 millions d'EUR par rapport au projet de budget;
8. insiste sur la nécessité d'un financement supplémentaire de l'action européenne «Capitales européennes de la culture», étant donné qu'elle comporte une forte valeur ajoutée pour la société européenne et que la pandémie de COVID-19 et la hausse de l'inflation entraînent une détérioration non négligeable des conditions-cadres de mise en œuvre de cette action;
9. constate la persistance de la désinformation, de la manipulation de l'opinion publique et de l'ingérence étrangère dans l'information, ce qui nuit au fonctionnement des processus démocratiques; souligne par conséquent qu'il est urgent de financer davantage le soutien au journalisme indépendant et à la liberté d'expression tout en luttant contre la désinformation; insiste, sur ce point, pour que le budget du volet transsectoriel et du volet «média» du programme «Europe créative» soient respectivement renforcés de 10 millions d'EUR et de 12 millions d'EUR par rapport au projet de budget et rappelle qu'il faut examiner la possibilité d'établir un fonds permanent de l'Union pour les médias d'information et d'opinion afin de soutenir la couverture d'opinion indépendante, de préserver l'indépendance des journalistes et du journalisme européens et de garantir la liberté de la presse;
10. estime, dans ce contexte, qu'en plus du renforcement proposé du programme «Europe créative» et compte tenu des problèmes que pose la désinformation dans la politique extérieure de l'Union, il faut soutenir les personnes engagées dans des activités de vérification des faits; demande dès lors des crédits supplémentaires d'un million d'EUR pour la ligne budgétaire consacrée à la politique d'information et à la communication stratégique pour l'action extérieure;
11. estime qu'un renforcement du programme «Corps européen de solidarité» est nécessaire pour aider les jeunes et les organisations engagés dans des actions de solidarité, tout en tenant compte également des conséquences de la guerre en Ukraine;
12. rappelle toute l'importance que revêtent les activités de participation citoyenne, y compris les jumelages de villes et les commémorations, pour préserver la paix en Europe; estime, à cet égard, qu'il faut accorder 2 millions d'EUR de plus par rapport au projet du budget au volet «Engagement et participation des citoyens» du programme «Citoyens, égalité, droits et valeurs»;
13. rappelle l'importance de financer les actions multimédias, qui visent à fournir des

informations indépendantes sur des sujets européens, ce qui renforce les principes démocratiques européens; à cet égard, juge indispensable d'assurer une stabilité à long terme aux réseaux soutenus par la ligne budgétaire «actions multimédias» pour garantir un journalisme de bonne qualité constante; insiste dès lors sur la nécessité d'appels à proposition ouverts qui garantissent des financements suffisants et à long terme pour la couverture journalistique indépendante de sujets européens;

14. souligne également la nécessité du renforcement de la transparence et d'un examen complet des dépenses de l'Union consacrées aux actions multimédias afin de garantir la stabilité, la prévisibilité et le contrôle de ces actions;
15. insiste pour que l'initiative du nouveau Bauhaus européen, lancée en 2021, bénéficie du financement adéquat et suffisant dont elle a besoin pour pouvoir atteindre ses objectifs au-delà de 2022, et rappelle qu'elle ne doit pas être financée au détriment du programme «Europe créative»; rappelle la position du Parlement à cet égard, qui demande une révision indispensable et rapide à mi-parcours du cadre financier pluriannuel pour les années 2021 à 2027 pour faire face aux conséquences à long terme de la crise actuelle, l'examen des possibilités d'établir un financement spécifique à long terme pour l'initiative du nouveau Bauhaus européen et pour l'espace européen de l'éducation;
16. demande également qu'un montant supplémentaire de 50 millions d'EUR du programme «Horizon Europe» soit consacré à l'initiative du nouveau Bauhaus européen afin de financer des projets concrets; demande par ailleurs qu'une action de coordination et de soutien débute en 2023 afin de préparer le lancement d'une mission d'Horizon Europe sur le nouveau Bauhaus européen en 2025;
17. s'oppose à la position du Conseil, qui consiste à proposer des coupes globales de 16 millions d'EUR dans les trois lignes budgétaires relevant des compétences de la direction générale de la communication, et notamment une coupe de 8 millions d'EUR dans la ligne budgétaire des services exécutifs et généraux des activités de communication; propose dès lors de rétablir le niveau des crédits de paiement et des crédits d'engagement de l'exercice 2023, afin d'assurer la continuité des activités de communication clés, y compris la veille médiatique, la poursuite du développement du site web Europa, la lutte contre la désinformation et la mésinformation, les initiatives de participation citoyenne et le dialogue avec les citoyens au niveau local;
18. demande à la Commission et aux États membres d'associer activement les partenaires sociaux et la société civile à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes de l'Union;
19. souligne l'importance des projets pilotes et des actions préparatoires dans le cadre du budget de l'Union et rappelle qu'il faut garantir le financement des propositions équilibrées et de qualité présentées par la commission de la culture et de l'éducation.

**INFORMATIONS SUR L'ADOPTION  
PAR LA COMMISSION SAISIE POUR AVIS**

|  |  |
|--|--|
| <b>Date de l'adoption</b>                          | 3.10.2022  |
| <b>Résultat du vote final</b>                      | + :           24<br>- :           1<br>0 :           1   |
| <b>Membres présents au moment du vote final</b>    | Asim Ademov, Andrea Bocskor, Gianantonio Da Re, Laurence Farreng, Tomasz Frankowski, Romeo Franz, Catherine Griset, Sylvie Guillaume, Hannes Heide, Irena Joveva, Petra Kammerevert, Niyazi Kizilyürek, Predrag Fred Matić, Niklas Nienaß, Peter Pollák, Diana Riba i Giner, Monica Semedo, Andrey Slabakov, Massimiliano Smeriglio, Michaela Šojdrová, Sabine Verheyen, Maria Walsh, Milan Zver |
| <b>Suppléants présents au moment du vote final</b> | Loucas Furlas, Martina Michels, Salima Yenbou  |

## VOTE FINAL PAR APPEL NOMINAL EN COMMISSION SAISIE POUR AVIS

| 24        | +   |
|-----------|---|
| ECR       | Andrey Slabakov   |
| NI        | Andrea Bocskor  |
| PPE       | Asim Ademov, Loucas Fourlas, Tomasz Frankowski, Peter Pollák, Michaela Šojdrová, Sabine Verheyen, Maria Walsh, Milan Zver |
| Renew     | Laurence Farreng, Irena Joveva, Monica Semedo, Salima Yenbou  |
| S&D       | Sylvie Guillaume, Hannes Heide, Petra Kammerevert, Predrag Fred Matić, Massimiliano Smeriglio                             |
| The Left  | Niyazi Kizilyürek, Martina Michels  |
| Verts/ALE | Romeo Franz, Niklas Nienaß, Diana Riba i Giner  |

| 1  | -                |
|----|------------------|
| ID | Catherine Griset |

| 1  | 0                 |
|----|-------------------|
| ID | Gianantonio Da Re |

Légende des signes utilisés:

+ : pour

- : contre

0 : abstention